

PREIXAN *Avenir*

Bulletin de Preixan n°127

Juin 2016

L'Édito

Ce numéro de juin 2016 marque, par principe, le début de la période estivale. Si la chaleur n'est pas encore au rendez-vous, il ne faut pas oublier les risques potentiellement encourus par les personnes et leurs biens.

Ce bulletin vous rappellera certains conseils de prévention relatifs à la sécurité des personnes et les risques liés aux fortes chaleurs et à la canicule, aux maladies à transmission vectorielle, aux baignades et à l'exposition solaire.

Les personnes âgées et les personnes handicapées Preixanaises sont invitées à laisser leurs coordonnées au secrétariat de Mairie en vue du recensement canicule.

Ce bulletin vous rappellera, également, les conseils de prévention relatifs aux biens.

Je vous invite à prévenir la Gendarmerie Nationale de votre absence plus ou moins prolongée ainsi que vos proches voisins.

Un point important est à retenir quant à la prévention des incendies et la réglementation du débroussaillage en vigueur. Débroussailler est une nécessité, pour protéger votre famille et votre maison, pour faciliter et sécuriser le travail des sapeurs-pompiers, pour limiter la propagation du feu et en limiter son intensité. Débroussailler est une obligation, dans et à moins de 200 mètres d'un espace naturel combustible, si votre terrain est situé en zone urbaine, qu'il soit bâti ou non et si votre terrain est situé en zone non-urbaine et qu'il est bâti. Vous trouverez plus de précisions en page 4.

Notre village connaît depuis le mois dernier quelques travaux. Le Conseil Départemental a entrepris des aménagements afin de sécuriser trois endroits de la RD 211. Les chantiers d'insertion de Carcassonne Agglo Solidarité interviennent, ce mois-ci, sur le mur près du cimetière.

La présence en Mairie d'un stagiaire en 1^{ère} année de BTS " Développement et Animation des Territoires Ruraux", pour une durée de 11 semaines en 2016, a incité les élus à amorcer la création de projets d'animations liés à la sauvegarde de l'église. La municipalité souhaite engager des travaux sur cet édifice et entreprendre la réfection complète de la petite toiture au niveau du marronnier. Ainsi, les élus vous proposent, dans un premier temps, de souscrire à un parrainage d'une ou plusieurs tuiles de ce toit. Vous trouverez, joints à ce bulletin, l'affichette explicative et le bon de souscription. Ce premier projet, émanant des élus, sera relayé, d'ici quelques mois, par une association de sauvegarde du patrimoine preixanais qui est en cours de création.

Les animations des associations se sont enchaînées depuis avril. Le samedi 4 juin a été une journée riche en émotions. L'ASCP a organisé un intense et divertissant week-end : exposition des travaux de l'année en peinture, sculpture, couture, tricot, travail sur bois, activités ludiques, repas et concert de la chorale. Le Spartak de Preixan, quant à lui, a joué sa finale audoise de division 3 de football à Caunes-Minervois avec une victoire à la clé. Convivialité et bonheur étaient au rendez-vous de ces deux grands moments associatifs. Félicitations à tous ces acteurs bénévoles qui réunissent autour d'eux les Preixanais dans une ambiance joyeuse !

Mais d'autres rendez-vous animés sont à noter sur vos agendas. S'annoncent les nocturnes du Pétanque Club le lundi soir avec repas et/ou parties de jeux et la fête du village organisée par les membres du Comité des Fêtes les 1^{er}, 2 et 3 juillet.

Les bénévoles vous attendent nombreux.

Bon été à toutes et à tous !

Sincèrement.

Patricia Dhumez, Maire.

Dans ce numéro :

- Édito du Maire
- Comptes rendus du Conseil Municipal
- Communiqués
 - Bibliothèque communale
 - Services publics communaux
 - Prévention des risques estivaux
 - Transport scolaire 2016-2017
 - Visite des Conseillers du CD11
- Carnet
- Des jeunes Preixanais à l'honneur
- Actualités du RPI
- Vie locale
 - Le Pétanque Club Preixanais
 - Le Spartak de Preixan
 - Le Comité des Fêtes
 - L'ASCP
- Prochain numéro le 26 août
- Infolettre



Conseil Municipal du 19 Avril 2016

Vote du budget primitif du CCAS 2016

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de voter le budget primitif 2016 du CCAS. Après étude, il est proposé d'allouer au CCAS un budget de 3.000 €.

Après délibération, les membres du Conseil valident à l'unanimité le budget primitif du CCAS pour 2016.

Une délibération sera rédigée.

Vote du budget primitif de la commune 2016

Monsieur Richard SIX, Adjoint aux Finances, présente à l'Assemblée l'ensemble du budget primitif 2016 pour approbation .

Dépenses de fonctionnement : 577.664,42 €

011 – charges à caractère général : 120.700,00 €

012 – charges de personnel et frais assimilées : 217.855,13 €

65 – autres charges de gestion courante : 85.521,63 €

66 – charges financières : 21.543,96 €

022 – dépenses imprévues : 16.447,70 €

023 – virement à la section d'investissement : 111.810,48 €

042 – opération d'ordre de transfert entre sections: 3.785,52 €

Recettes de fonctionnement : 577.664,42 €

013 – atténuation des charges : 25.000,00 €

70 – produits de services : 2.480,18 €

73 – impôts et taxes: 294.215,44 €

74 – dotations et participations : 115.783,44 €

75 – autres produits de gestion courante : 28.744 € .../

/...

77 – produits exceptionnels : 177,06 €

042 – opérations d'ordre de transfert entre sections : 26.900 €

002 – excédent antérieur reporté : 84.364,30 €.

Dépenses d'investissement : 269.592,55 €

16 – remboursement d'emprunts et dettes : 37.309,70 €

040 – opérations d'ordre entre section : 26.900 €

041 – opérations patrimoniales : 700 €

D001 – solde d'exécution négatif reporté : 54.909,14 €

Opérations d'investissement : 149.773,71 €

2315 - 073 voirie : 20.637 €

2051 - 074 acquisition matériel informatique : 2.096,40 €

2121-075 PGM plantation environnementale : 2.700 €

2313 - 076 restauration de bâtiments : 34.667,81 €

21534 - 077 éclairage:29.602,20 €

2182 - 082 matériel de transport : 15.000 €

2135 - 083 accessibilité des bâtiments communaux : 45.070 €

Recettes d'investissement : 269.592,55 €

10 – dotations fonds divers réserves : 107.439,03 €

1 3 – s u b v e n t i o n s d'investissement : 46.557,52 €

021 – virement de section de fonctionnement : 111.810,48 €

040 – opérations d'ordre entre section : 3.785,52 €

Après avoir entendu et en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif 2016 de la commune.

Une délibération sera rédigée. .../

/...

Désignation d'un juré d'assises 2016

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il est nécessaire de désigner, par tirage au sort sur les listes électorales, une personne dans le but d'établir la liste préparatoire commune aux villages de Montclar, Preixan, Rouffiac d'Aude et Roullens pour le jury d'assises 2016.

Après tirage au sort, Monsieur Christophe Carteron a été désigné pour Preixan.

Questions diverses

Monsieur Michel Rieussec, Adjoint aux travaux, fait part à l'assemblée que des travaux seront engagés par le Conseil Départemental sur la RD 211 traversant le village. Seront réalisés une mise en sécurité de certains points de cette voirie au mois de mai 2016, et une réfection des accotements et du revêtement en septembre 2016 et courant 2017.

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée que la Municipalité commémorera, comme chaque année, l'armistice de 1945. La cérémonie se déroulera le dimanche 8 mai 2016. Le rassemblement est prévu devant la mairie à 11h15.

Madame Le Maire informe l'assemblée que les Conseillers Départementaux du canton de Carcassonne III tiendront une réunion d'informations sur leur première année de mandat au foyer de Preixan le lundi 9 mai 2016 à 18h30.

Conseil Municipal du 20 Mai 2016

Titularisation d'un agent

Madame le Maire informe l'assemblée que la période normale de stage de Madame Coralie Raynaud, adjoint administratif 2^{ème} classe, prendra fin le 9 juin 2016, après une période...

/...

-de de prolongation rendue effective suite à des absences de mars à novembre 2015 inclus. La période de stage n'ayant pas été concluante, la titularisation de cet agent ne peut être envisagée. Madame le Maire propose à l'as-

/...

semblée de proroger le stage de Madame Coralie Raynaud d'une année. La Commission Administrative Paritaire du centre de gestion devra donner un avis sur cette proposition.

Conseil Municipal du 20 Mai 2016

/...

Après discussion, les membres du Conseil décident d'accepter, (7 voix POUR, 5 voix CONTRE et 2 voix NUL), la proposition de Madame Le Maire.

La Commission Administrative Paritaire sera saisie pour avis.

Location d'un logement communal

Madame Le Maire indique, que faute d'avoir trouvé de locataire solvable durant ces deux derniers mois pour le logement communal du 2 côté de la Baptistine, il serait opportun de revoir à la baisse le montant du loyer et propose un nouveau montant de 420 € par mois et une caution du même montant.

Après en avoir délibéré, l'assemblée accepte les propositions à l'unanimité.

Une délibération sera rédigée.

Décision modificative n° 1

Madame le Maire informe l'assemblée que, dans le cadre du budget primitif 2016, une décision modificative est nécessaire et concerne la prise en considération de la somme de 2.100 € correspondant à l'amortissement d'une étude du SYADEN réalisée en 2013.

Où cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent, à l'unanimité, d'adopter la décision modificative n°1 du budget primitif 2016.

Une délibération sera rédigée.

Fixation des taux de la fiscalité directe locale 2016

Madame le Maire informe l'Assemblée que, suite à une erreur d'écriture sur le pourcentage de la taxe du Foncier non bâti voté en mars dernier, il est nécessaire de voter, à nouveau, les taux de la fiscalité directe locale pour 2016.

.../

/...

Ces taux seront les suivants : 18,29% pour la Taxe d'habitation, 38,55% pour la Taxe du foncier bâti et 121,85% (au lieu de 121,86%) pour la Taxe du foncier non-bâti.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil valident ces taux.

Une délibération sera rédigée.

Motion de soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024

Madame le Maire propose à l'assemblée que la commune apporte son soutien à la candidature de Paris pour l'organisation des JO et JOP de 2024.

Proposition acceptée à l'unanimité. Une motion de soutien sera rédigée et envoyée au Comité de candidature.

Questions diverses

En concertation avec les agents du service technique, un aménagement des horaires de travail durant la période estivale sera réalisé. Les trois agents communaux concernés travailleront de 6h à 13h du lundi 20 juin 2016 au vendredi 16 septembre 2016.

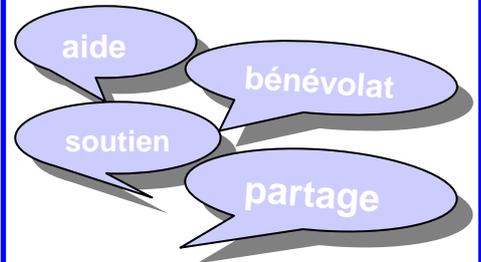
Par arrêté préfectoral du 15 avril 2016, deux biens sont présumés vacants et sans maître (parcelles C 101 au Rec et C 267 à Soules) depuis plus de trois ans et sont susceptibles de faire l'objet d'un transfert dans le domaine privé de la commune. Dans le cas où le(s) propriétaire(s) ne se ferai(en)t pas connaître dans un délai de six mois, et, ce, avant le 23 octobre 2016, les biens seront présumés sans maître. La commune pourra, alors, ou non incorporer le bien dans le domaine communal.

Communiqués

Bibliothèque communale :

⇒ Fermeture durant la saison estivale (juillet et août).

⇒ Réouverture le samedi 3 septembre 2016.



La municipalité lance un appel aux preixanaises ou preixanais qui souhaiteraient donner un peu de leur temps pour partager avec Madame Guthmuller la fonction de bénévole au sein de la bibliothèque communale. N'hésitez pas à vous adresser à la mairie au 04.68.26.80.55. Vous serez les bienvenu(e)s !

L'Agence Postale :



Modification des heures d'ouverture de l'agence postale (durant les congés de l'agent titulaire) :

* du lundi 4 juillet au vendredi 8 juillet 2016
et

* du lundi 8 août au vendredi 12 août 2016 :

⇒ Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 16h30 ;

⇒ Mercredi et vendredi de 13h30 à 16h.

FERMETURE été 2016:

* Samedi 1^{er} juillet, 9 juillet et 13 août

* Les 14, 15 et 16 juillet

Communiqué

Secrétariat de la Mairie :

les heures d'ouverture seront modifiées

du mardi 16 août 2016 au mercredi 31 août 2016 inclus :

Le secrétariat sera ouvert de 9 heures à 12 heures.

DÉBROUSSAILLEMENT, LES BONNES PRATIQUES :

Où débroussailler ?

- En zone urbaine :

⇒ Obligation de débroussailler l'intégralité de la parcelle avec ou sans construction. (1^{er} et 2^{ème} cas).

⇒ Si la construction se trouve en zone urbaine (A) et est mitoyenne avec une parcelle en zone non-urbaine et non construite (B), obligation de débroussailler la totalité de la parcelle en zone urbaine (A) et la partie de la parcelle mitoyenne se trouvant en zone non urbaine, non construite (B), sur un rayon de 50 mètres à partir de la construction. (4^{ème} cas)



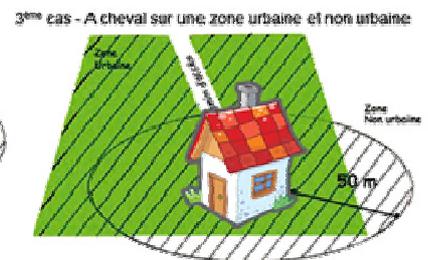
1^{er} cas - En zone urbaine avec construction



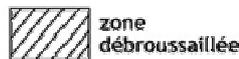
2^{ème} cas - En zone urbaine sans construction



2^{ème} cas - En zone non urbaine



3^{ème} cas - A cheval sur une zone urbaine et non urbaine



- En zone non-urbaine : (2^{ème} cas)

⇒ Si votre terrain est construit, seules les habitations et installations doivent être protégées sur une profondeur de 50 mètres et les voies d'accès privées, sur une profondeur de 10 mètres jusqu'au bâtiment avec un dégagement d'au moins de 3,50 mètres de largeur et de hauteur pour permettre le passage d'un véhicule de secours.

Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage est à la charge du propriétaire de l'habitation ou du terrain. En cas de location, il incombe au propriétaire d'organiser (grâce au contrat de bail notamment) la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage.

Débroussailler sur la propriété d'autrui :

Si vous devez pénétrer sur la propriété d'autrui, vous devez informer votre voisin des obligations qui vous incombent et lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain par lettre recommandée avec accusé de réception (lettre-type sur le site de la Préfecture de l'Aude – rubrique "Politiques publiques" et onglet "environnement et développement durable").

A défaut d'autorisation ou d'absence de réponse dans un délai de un mois, ces obligations sont mises sa charge.

Comment débroussailler ?

- * Éliminer toute branche surplombant ou en contact d'une habitation ou d'un bâtiment.
- * Enlever les arbres, les branches d'arbres et des arbustes situées à moins de 2 mètres d'une ouverture (porte ou fenêtre) ou d'un élément de charpente apparente.
- * Ratisser la litière (aiguilles, feuilles, ...) dans les 7 mètres autour des constructions et installations. Les éléments ratisés doivent être évacués.
- * Tondre la strate herbacée.
- * Réduire considérablement la végétation arbustive (éléments de moins de 3 mètres).
- * Dans le cas où des îlots arbustifs sont conservés, la distance séparant deux îlots ou un îlot d'un arbre ne peut être inférieure à 5 mètres.

.../

/...

- * Élaguer les arbres conservés jusqu'à une hauteur minimale de 2 mètres.
- * Le diamètre des bouquets de la cime des arbres conservés ne doivent pas excéder 15 mètres.
- * Les bouquets d'arbres, ainsi, conservés, doivent être éloignés d'au moins 5 mètres les uns des autres.
- * Les haies conservées ne devront pas représenter un volume (épaisseur x hauteur x 1 mètre) supérieur à 2,5 m³ par mètre.
- * Les arbres morts, dépérissants ou dominés sans avenir doivent être éliminés.
- * Éliminer tous les déchets de coupe.

Se débarrasser des végétaux coupés :

- * En les évacuant vers une déchetterie.
- * Par broyage avec un matériel adapté. Les résidus peuvent servir à l'élaboration d'un compost.
- * Il est interdit d'incinérer les végétaux coupés.
- * Surtout ne pas laisser les branchages se décomposer sur place (en séchant il représente un risque important de propagation du feu).

Vous êtes témoin d'un départ d'incendie : appeler les sapeurs-pompiers en composant le 18 ou le 112 !

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

3 réflexes pour se baigner sans danger

- Choisissez les **zones surveillées de baignade**
- Surveillez vos enfants en permanence
- Tenez compte de **votre forme physique**

Retrouvez les Conseils pratiques sur : www.inpes.sante.fr/nyoades

RISQUES SOLAIRES
À la mer, en montagne, à la campagne et même en ville, protégez-vous du soleil

4 GESTES SIMPLES

- ÉVITEZ LES HEURES LES PLUS ENSOLEILLÉES entre 12h00 et 16h00 et recherchez l'ombre
- PROTÉGEZ ENCORE PLUS VOS ENFANTS
- COUVREZ-VOUS avec un chapeau, des lunettes et un t-shirt
- APPLIQUEZ DE LA CRÈME SOLAIRE toutes les 2 heures et renouvelez-la après chaque baignade

www.prevention-soleil.fr

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



PLAN CANICULE 2016 (loi N° 2004-626 Art L.121-6-1 CASF)

L'inscription des personnes âgées et des personnes handicapées, vivant à leur domicile, sur le registre municipal canicule doit être renouvelée chaque année.

Cette inscription permet au service social de la Mairie de Preixan :

- * de vous informer par message téléphonique ou par visite à votre domicile des mesures de prévention,
- * de vous alerter par message téléphonique ou par visite à votre domicile en cas de vague de chaleur,
- * de vous proposer des visites de convivialité à domicile durant la période estivale,
- * de transmettre vos coordonnées aux services de la Préfecture en cas de déclenchement d'une alerte chaleur exceptionnelle (Plan Communal de Sauvegarde).

Si vous souhaitez être inscrit(e) sur ce registre, vous devez en faire la demande auprès de la mairie, au numéro de téléphone suivant : 04.68.26.80.55.

MOUSTIQUE TIGRE :

Comment éviter son développement ?



PRIVONS-LE D'EAU !



Check-list



VIDEZ

1 FOIS/SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin.
- Bouturages.
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardins, cigales,...).
- Pluviomètres plastiques.



RANGEZ

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux et arrosoirs.
- Poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets.



JETEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.



COUVREZ

DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



CUREZ

POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.



ENTRETIENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevages.
- Regards et bornes d'arrosages.



moustiquetigre.org

N° Indigo 0 825 399 110

0,15 € TTC / MN



QUI DOIT S'INSCRIRE ?

Pour bénéficier du transport scolaire, et, ainsi, emprunter deux fois par jour, une ligne régulière (urbaine ou interurbaine) ou un circuit spécial scolaire, il faut :

- * Avoir plus de trois ans,
- * Fréquenter un établissement scolaire de l'âge de 3 ans à la classe de Terminale, sous contrat avec l'Etat,
- * Être externe ou demi-pensionnaire (les internes ne peuvent pas bénéficier de l'abonnement scolaire),
- * Résider dans l'une des 73 communes de Carcassonne Agglo et être desservi par l'un des circuits mis en place.

QUAND S'INSCRIRE ?

L'inscription en ligne est opérationnelle depuis le 23/05/2016.

Toutes les personnes concernées doivent s'inscrire impérativement avant le 31 juillet 2016 !

Le respect de ce délai permet, ainsi, à Carcassonne Agglo et aux transporteurs de dimensionner au mieux les véhicules en fonction du nombre d'inscrits par ligne.

Réunion publique d'informations portant sur les nouveaux services et le nouveau réseau : le mardi 28 juin 2016 à 18 h à la salle du foyer de LAVALETTE.

CARNET

Le 23 mai 2016, Madame **Élise BOYER** s'en est allée, à l'âge de 89 ans. Nous présentons toutes nos sincères condoléances à sa famille.

Bienvenue à **Ouail**, arrivé le 26 mai 2016 au foyer de Madame Fatima BEN MAATI et de Monsieur Abdellah MOUSSAOUI, et à **Sherry**, arrivée le 28 mai 2016 au foyer de Madame Roxane Reynes et de Monsieur Thomas Gandia.

Félicitations aux parents !

Bilan de la 1^{ère} année de mandat du Conseil Départemental

À l'occasion de la 1^{ère} année de mandat du Conseil Départemental, Slone Gautier et Jean-Noël Lloze, Conseillers Départementaux du canton de Carcassonne III, ont invité les élus au foyer de Preixan pour leur première réunion en compagnie de Monsieur Maugard, Vice Président du Conseil Départemental, afin de dresser un premier bilan. Lors de leur intervention, ils ont mis un point d'honneur sur les actions en cours et sur les projets qui se concrétiseront durant les prochains mois sur le département. Entre autre, un collège neuf à Lézignan, la rénovation d'un collège à Castelnaudary, et une Halle aux sports à Carcassonne. Sans oublier un fort investissement au niveau des routes du département, le développement de l'agriculture locale, du très haut débit et de l'aide aux communes.

En ce qui concerne Preixan, cette année jusqu'en 2017, le Conseil Départemental met en œuvre un programme de travaux, qui sont : l'élagage des platanes, la mise en sécurité des différents points dangereux sur la route départementale qui traverse notre village et la réfection de la RD 211 et ses accotements.

Mme Gautier et Mr Lloze ont assuré une permanence à la Mairie de Preixan pour tous les habitants de la commune le 6 juin 2016 à partir de 17h30.



Deux jeunes Preixanais à l'honneur

UN CHAMPION DE FRANCE de Nationale 2

Dans notre joli village, vit un champion de France de natation : **THOMAS SIX**. (au centre sur la photo)

Âgé de 16 ans, ce jeune garçon a débuté la natation à l'âge de 6 ans et a montré très vite un intérêt particulier pour son sport. Licencié à Carcassonne, il remporte de nombreuses médailles départementales puis régionales dans ses catégories d'âge.

Les temps qu'il réalise en 2014 lui permettent de réussir brillamment son concours d'entrée au Pôle Espoir de Font-Romeu où il poursuit ses études et un entraînement intensif.

En décembre 2015, qualifié aux Championnats de France (bassin de 25 m) à Istres, il est engagé sur 8 nages du 100 au 1500 m nage libre, le 200 dos ainsi que les 200 et 400 m 4 nages :

Vice-champion de France de N2 toutes catégories sur 800 et 1500 m nage libre : Bravo !

Il est donc qualifié pour les Championnats de France de Nationale 2 en Mars 2016 à St Raphaël en bassin de 50 m.

Engagé sur 6 épreuves, il réalise les minimas et se qualifie sur 5 nages pour les prochains Championnats de France de la catégorie 16 ans et plus qui se dérouleront fin Juillet 2016 à Amiens. Lors de cette compétition, il obtient 2 médailles d'or sur le 800 et 1500 m nage libre et une médaille d'argent sur le 400 m nage libre ! Fabuleux !!

Toujours à St Raphaël, ses temps « Espoir » réalisés sur 2 nages lui permettent sa réinscription sur les listes interministérielles en tant qu'athlète de haut niveau ; de plus, grâce à un temps minimum de la série Elite, Thomas est invité aux Championnats de France de Montpellier le 1^{er} Avril (en bonne compagnie des champions comme Manaudou, Stravius et autre Lacourt). La cour des grands s'ouvre à lui !!

THOMAS est un garçon gentil, bien élevé et compétiteur dans l'âme. Merveilleusement aidé par ses parents RICHARD et INGRID qui ont su faire le sacrifice du départ de leur fils à 14 ans pour Font-Romeu, et le suivent dans tous ses déplacements !

Nous, les Preixannais, devons encourager les jeunes méritants comme THOMAS et le soutenir de tout notre cœur !

VAS-Y THOMAS !

Magali DICK



Succès musical pour Emy Rougé !



Les éliminatoires du concours national EMA (Écoles de Musiques Associées de France) ont eut lieu dernièrement à Canet en Roussillon. Un concours important qui réunissait près de 300 candidats venus de 15 écoles agréées de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon.

Notre village a été brillamment représenté par une jeune pianiste, Emy Rougé, fille de notre sympathique coiffeuse : Cindy.

Emy, 7 ans, qui étudie le piano depuis quelques mois à peine, avec Christine Posocco à Carcassonne, a remporté la plus haute récompense : le 1^{er} prix Coupe EMA.

Une excellente performance pour cette musicienne en herbe et pour sa première participation à ce concours régional.

Félicitations à Emy et bravo à ses parents, Cindy et Bruno, qui l'encouragent dans sa passion musicale.

RPI Preixan-Rouffiac

Vente des fleurs devant les écoles du RPI

C'est sous un beau soleil, que le 3 mai 2016, s'est déroulée la vente des fleurs au profit des coopératives scolaires.

Un large choix et des plantes de qualité ont enchanté le plus grand nombre d'acheteurs.

Il était possible de commander les plantes avant le jour de vente des fleurs ; ce principe a eu un grand succès. A renouveler !

Un grand merci à tous les participants.

Classe verte des CM1 et CM2

Les 9, 10 et 11 mai 2016, les élèves des classes CM1 et CM2 sont partis en classe verte à Rives des Corbières à Port Leucate.

Ils ont découvert le fun-board, la pêche à pied.

Ils ont également participé à un rallye photo, à une course d'orientation et le séjour a également connu une soirée « boum ».

Les élèves ont apprécié et sont revenus ravis de ce séjour.

Qui a tué Charles Perrault ?

Le samedi 14 mai 2016, les élèves des classes CM1 et CM2 ont présenté une pièce de théâtre, "Qui a tué Charles Peyrot ? ", au foyer de Preixan.

Moment très agréable et convivial.

Vide grenier à Rouffiac

Le 12 juin dernier, s'est déroulé le vide grenier des écoles du RPI Preixan-Rouffiac, à Rouffiac, dans une ambiance conviviale.

La grillade a été très appréciée.

La recette a été versée à la coopérative scolaire.

Mon Euro 2016 ... journée Foot Ball à Limoux

Le 16 juin 2016, une rencontre inter-écoles s'est déroulée à Limoux.

Les écoles du secteur limouxin participant à cette rencontre étaient : Cournanel, Ajac, Alairac, Pieusse, Rouffiac d'Aude, La Digne d'Amont et Lauraguel.

Ce fut un grand moment de convivialité et l'organisation était au rendez-vous.

Cette rencontre faisait partie d'un volet culturel, qui fut travaillé en amont en classe : exposé sur un pays, travail sur l'hymne européen, qui fut repris par tous les élèves juste avant l'ouverture du tournoi.

Un ballon de foot a été remis à chaque classe participante en guise de récompense.

Zoo Plaisance du Touch

Le jeudi 23 juin dernier, les deux classes de maternelle de Preixan se sont rendues au Zoo de Plaisance du Touch, pour une journée « sortie ».

Château de Bergues

Les élèves de CP, CE1 et CE2 vont effectuer une sortie le 27 juin au château de Bergues, pour clôturer leur travail sur la biodiversité.

Thème de la journée " la fleur dans tous ses états " vu au travers d'un rallye sur la biodiversité.

Kermesse et fête de fin d'année scolaire

Le vendredi 1^{er} juillet 2016, les écoles fêteront la fin d'année scolaire avec une **kermesse** organisée à Rouffiac dès 17 h.

Suivra un **repas** convivial pris dans la cour de l'école si le temps le permet ; au menu : salade, couscous, dessert.

Toujours à Rouffiac, une **projection** en plein air est programmée, ouverte à tout public, scolaire et non scolaire, à 21h30 dans la cour de l'école. Le titre de cette programmation est « Une vie de chat », long métrage d'animation franco-belge, réalisé par Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli.

Souhaitons que le **soleil** soit au rendez-vous et que le maximum **d'enfants** accompagnés de leurs **parents** participent à leur fête de fin d'année.

Merci d'avance à tous les **participants** pour l'organisation de cette fête de fin d'année scolaire 2015-2016.

Vie locale - Animations

Pétanque Club Preixanais

Les nocturnes du lundi ont repris depuis le lundi 20 juin 2016 et pour toute la période estivale.

Nous vous attendons pour le repas et les concours afin de partager de bons moments de convivialité et d'amitié.

Pensez à vous inscrire, à l'épicerie, pour le repas.



Spartak de Preixan

20^{ème} journée : Le dimanche 24 avril 2016 à 15h à Preixan, le Spartak recevait l'équipe de Pennautier : **victoire écrasante sur le score de 17 à 3** avec un premier but du Président, Mickaël Trouvady.

21^{ème} journée : L'équipe de Preixan se déplaçait à Narbonne pour jouer contre Narbonne UFC2 : **encore une magnifique victoire ; score de 11 à 14** face à la seule équipe qui avait battu le Spartak lors de la phase aller cette saison. Avec cette victoire, le Spartak remporte son ticket pour la finale.

22^{ème} journée et dernière journée de championnat : match sans gros enjeu mais face à une très bonne équipe d'Ozanam, **deuxième défaite sur le score de 4 à 1** avec une équipe d'Ozanam méritante qui aura effectué un très bon match. Maintenant, place à la finale.

Finale : Le samedi 4 juin 2016 à 17h à Caunes Minervois, le Spartak a affronté l'équipe d'Arzens pour le titre de Champion de l'Aude division 3.

La journée a commencé par un repas sportif entre dirigeants et joueurs, concocté par Christian. S'en est suivi un après-midi " détente, sieste ou pétanque ". Une petite visite amicale a été rendue à l'ASC Preixanaise qui organisait une représentation au foyer ce jour-là.

Ensuite, les joueurs se sont rendus à Caunes Minervois pour la finale.

Concernant le match, c'est avec une grosse envie et un bon nombre de supporters que le Spartak avait fait le déplacement. Cela a payé : **victoire sur le score de 4 à 0 ; le Spartak est champion et ramène un premier titre au village.**



À leur retour, les klaxons ont résonné dans

la circulade du village et le rendez-vous était donné dans la cour de l'ancienne école. Un apéritif a été offert par le club et une belle paëlla a été concoctée par le Chef, Christian, du Relais de Preixan, pour régaler une soixantaine de personnes venues fêter la victoire.

Merci à tous les joueurs, dirigeants, bénévoles, supporters pour cette magnifique saison.

Merci aux sponsors, partenaires, donateurs pour leur implication.

Merci à la municipalité pour son aide et son soutien.

Après un repos bien mérité, nous vous retrouverons pour une nouvelle saison en deuxième division.

PREIXAN EN FÊTE !!!

Le dimanche 26 juin 2016 :

Les membres du Comité des Fêtes passeront dans le village dès 11h pour leur habituel **Tour de table**, ils frapperont à vos portes afin de vous proposer à la vente leurs fleurs. Et tout cela en musique !!!

Vendredi 1^{er} Juillet 2016

22h30 : Soirée animée par **DJ « PODIUM »**
(Buvette sur place)

Samedi 2 Juillet 2016

A partir de 14h : Ballade en calèche pour tous (gratuit)

18h30 : Apéritif tapas offert par le comité des fêtes
aux habitants de Preixan

20h30 : Repas animé par la **Pena « BANZAI »**

22h30 : Soirée animée par le **DUO CALYSTA**
(Buvette sur place)

MENU

Salade composée

Paeëla

Fromage

Glaces

Café et blanquette

18 euros



**Pensez à amener
vos couverts !!**

Inscriptions avant le Mercredi 29 juin 2016 à l'épicerie de Preixan

Nombres d'enfants de 0 à 6 ans Repas gratuit x.....

Nombres d'enfants de 6 à 12 ans 8 euros x.....

Nombres d'adultes + 12 ans 18 euros x.....

TOTAL :

L'ASCP : Une journée de clôture réussie

Le samedi 4 juin 2016, l'Association Sportive et Culturelle Preixanaise (A.S.C.P) invitait les Preixanais à sa journée de clôture.

Le temps a fait mentir la météo pour nous offrir une journée des plus agréables.



Après l'inauguration de l'exposition du travail réalisé par les différents ateliers de l'association, peinture, sculpture, dessin et couture, les footballeurs du Spartak, qui avaient un match important

l'après midi, nous ont fait le plaisir, avant leur départ, de jeter un coup d'œil à nos créations.



A partir de 15h, l'exposition était ouverte à tous et les visiteurs pouvaient discuter avec les créateurs. Au même moment, on pouvait voir se regrouper les joueurs pour **la pétanque, la belote, le ping-pong ou encore les enfants pour se défier autour des jeux en bois mis à disposition sur la scène extérieure.**

Le soir, après **l'apéritif** et à la fin du bon **repas** fourni par le Relais de Preixan, pendant que les membres de la chorale se préparaient pour leur spectacle, les klaxons accompagnateurs de victoire retentissaient autour du foyer. Les footballeurs de retour en vainqueurs venaient partager leur joie avec nous. La salle se remplissait petit à petit pendant que les tables et chaises du repas étaient rangées.

Le spectacle du soir proposé par le groupe Preixanais "Et si on chantait ..." nous a permis de découvrir la voix de Sandrine BERTRAND en duo avec son mari Daniel, suivi par un florilège de chansons françaises accompagnées en groupe par Thérèse KAPINGA et Josiane ARMERO.

Le spectacle fini, les discussions ont permis aux spectateurs de profiter plus longuement de cette fin de soirée riche en émotions diverses.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette journée.

L'association ferme ses portes pour les ré-ouvrir au mois de septembre.



Preixan Avenir prend ses quartiers d'été

La fin du printemps s'annonce et à l'aube de l'été, il est temps pour l'équipe rédactionnelle du bulletin d'informations « Preixan Avenir » de prendre ses quartiers d'été au terme d'une année riche en informations.

À la veille des vacances, toute l'équipe municipale vous souhaite une agréable période estivale. Qu'elle soit l'occasion de rencontres familiales et amicales et qu'elle vous procure les joies et les plaisirs d'un bel été.

Excellentes vacances à tous !

Preixan Avenir vous donne rendez-vous le 26 août prochain dans vos boîtes aux lettres.

Toutefois, vous pourrez suivre certaines informations sur le site preixan.com durant cette période estivale, avant de reprendre un rythme d'édition bimestriel du bulletin papier.

L'infolettre de Preixan

Soyez informé régulièrement des actualités de notre village en vous abonnant gratuitement à l'infolettre électronique de Preixan.

Pour cela, indiquer votre adresse de messagerie dans le formulaire d'inscription sur le site internet officiel de Preixan www.preixan.com - Besoin d'aide : communication@preixan.com

La rédaction

Direction de la publication :

Patricia DHUMEZ

**Commission Info-Com
Rédaction - Maquette**

Josiane ARMERO

Patricia DHUMEZ

Magali DICK

Véronique PLA

Michel RIEUSSEC

Jérôme VALINA

À votre écoute

Contacts :

communication@preixan.com

mairie.preixan@wanadoo.fr

Visiter site officiel :

www.preixan.com